

TRANSCRIPTION DU PROPOS LIMINAIRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LORS DU POINT PRESSE À MULHOUSE

18 FÉVRIER 2020 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Préfet,

Mesdames,

Messieurs, parce que je sais qu'il y a plusieurs habitants aussi du quartier que j'ai vu ce matin et qui souhaitaient être là et je les remercie de leur présence,

Je suis très heureux d'être parmi vous après une journée riche en échange - et j'y reviendrai - et je voulais d'abord vous remercier pour le formidable accueil que j'ai reçu dans votre ville et particulièrement dans le quartier de Bourzwiller ce matin.

Un accueil chaleureux et une volonté, je le sais bien et les habitants me l'ont dit, que l'image à la fois de la ville et du quartier soit valorisée. C'est pour ça que je pense que leur présence est importante et que les mots aussi que je souhaitais avoir sont à mes yeux importants. Parce que nous parlons d'un sujet, je vais parler de plusieurs sujets graves, lourds et venir en parler ici ne doit pas donner le sentiment qu'on viendrait stigmatiser un quartier ou une ville. Ce n'est pas vrai du tout. Au fond, le sujet dont nous avons traité tout au long de la journée avec les habitants, nos policiers et l'ensemble des services de l'Etat, les élus, les associations, c'est le sujet de la République et c'est le sujet de notre unité dans la République.

C'est cette volonté que nous avons toutes et tous d'être Françaises et Français ensemble, de vivre sous le régime de lois que nous nous sommes donnés et que des représentants démocratiquement élus votent et d'y vivre librement. Il faut bien le dire, depuis maintenant plusieurs décennies, nous avons le sentiment dans notre pays que - puisque le sentiment, c'est une réalité - des fractures se sont installées. Le sentiment que la République n'était pas toujours au rendez-vous de ses promesses, c'est ce que vous m'avez dit tout à l'heure, quand on parle d'emploi, quand on parle d'éducation ou autre. Sentiment aussi qu'il y a des parties de la République qui veulent se séparer du reste, qui, au fond, ne se retrouvent plus dans ces lois, dans ses codes, ses règles que nous avons une partie de notre population qui se sépare du reste, en tout cas qui considérant peut-être qu'on l'a fait vivre longtemps derrière des murs, décide d'en bâtir de nouveaux et de le faire, c'est pour ça que toutes les choses se mélangent souvent dans notre débat public, au titre d'une religion dont elle déforme les aspirations profondes et en faisant de cette religion un projet politique et au nom de l'islam.

Alors, face à cette réalité - parce que c'est ça ce que nous vivons, j'essaie de le dire de manière simple - face à cette réalité, je refuse le simplisme, je refuse une forme de naïveté qui consisterait à dire il n'y a pas de problème, circulez. Ça n'est pas vrai. Mais je refuse aussi une forme de stigmatisation qui consisterait à dire : "au fond, soyez quelqu'un de sérieux, soyez vraiment autoritaire. Dites-nous qu'il y a un problème avec l'islam en France. Ça soulagera tout le monde et ça ira mieux". Non !

Notre République, notre volonté de vivre tous et toutes ensemble méritent mieux que des discours simplistes. C'est plus compliqué, il faut cheminer ensemble sur cette voie, mais c'est ce à quoi je suis attaché et ce sur quoi je veux continuer de cheminer avec tous les acteurs rassemblés.

Avant de commencer, je veux juste revenir sur les mots. On parle souvent de laïcité, ça fait deux ans et demi qu'on me dit : Monsieur le président de la République faites-nous un cours sur la laïcité. J'ai parlé une bonne cinquantaine de fois au moins de laïcité. Le problème que je viens d'évoquer un instant, celui que nous vivons, n'est pas celui de la laïcité. C'est une faute de sens très profonde. La laïcité, c'est dans notre République la possibilité de croire ou de ne pas croire librement mais le devoir absolu de respecter les lois de la République, quelle que soit sa religion. C'est de ce fait la neutralité des services publics, des services publics, pas de la société. C'est ensuite la séparation entre l'Église et l'Etat, mais la

possibilité libre pour chacune et chacun de pratiquer sa religion sans que cela vienne troubler l'ordre public, sans que cela vienne troubler le respect des lois de la République. C'est ça la laïcité. Ni plus ni moins. Il faut la faire respecter partout quand elle ne l'est pas. Mais il ne faut pas lui demander d'être l'instrument d'une bataille contre une religion ou d'une reconquête de territoires, ça n'est pas sa fonction, mais ce que je viens de dire est d'ores et déjà très important parce que cette fonction laïque est essentielle et elle est au cœur de nos principes républicains.

Il y a ensuite ce que j'appellerai "la civilité". C'est la manière d'être citoyen les uns avec les autres et donc, c'est la manière, en tant que citoyen, de respecter pleinement les règles de la République. Et là-dessus, nous ne devons avoir aucune complaisance. Dans la République, la femme est l'égal de l'homme et toutes les lois sont respectées. On ne peut accepter au nom d'une religion quelle qu'elle soit, qu'on vienne enfreindre ces lois. Dans la République, il y a un ordre public qui permet de vivre libre et qui doit être respecté. Quand on trouble l'ordre public, c'est-à-dire la quiétude de chaque citoyen, que ce soit au titre de quelque justification y compris quand elle est religieuse, on ne peut l'accepter. La République peut préserver cet ordre pour que chacun y soit libre. Au fond, nous avons un socle, des lois que nous nous sommes données et il en va de notre unité, c'est que la République se tienne selon ces lois, ces valeurs, ces aspirations communes. Et vous le voyez bien, le plus important pour tous, c'est de restaurer nos discussions montrées tout à l'heure. Tous les termes de ce qui fait la citoyenneté dans ses droits et dans ses devoirs. Et la République, se manque à elle-même lorsqu'elle ne donne pas tous les droits à ses concitoyens, et en particulier lorsqu'elle ne leur assure pas tous les droits parce qu'ils vivent dans tel ou tel lieu de la République. Mais la République doit aussi exiger de tous ses citoyens tous ses devoirs et en particulier ceux de respecter les lois. Cette citoyenneté, elle est essentielle. C'est ce qui nous tient ensemble et c'est, je dirais, ce qui est notre commun au sein de la Nation. Ce commun n'est pas négociable et ce commun c'est véritablement ce qui constitue le socle de notre Nation française et de la République.

Alors, comme je le disais, il y a depuis plusieurs décennies au nom d'une religion non pas l'exercice simplement d'une religion, mais la volonté de ne plus respecter la loi chez certains, une manipulation du fait religieux qui, en utilisant ou bien la religion elle-même ou bien l'éducation, le sport, les activités associatives ou autres, consiste en quelque sorte à construire un projet de séparation de la République. Face à cela, je ne suis pas à l'aise avec le mot de communautarisme. Je vais vous dire pourquoi. Parce que nous pouvons avoir dans la République française des communautés. Selon le pays d'où on vient, chacun se revendique d'ailleurs selon la communauté à laquelle il appartient. Il y en a aussi selon les religions. Simplement, ces appartenances ne doivent jamais valoir soustraction à la République. Elles s'ajoutent en quelque sorte. Elles sont une forme d'identité en plus qui est compatible avec la République et il ne s'agit pas ici de les stigmatiser. On peut appartenir donc à une famille de pensée, on peut être attaché à une religion, on peut avoir des origines étrangères auxquelles on tient et qui relèvent d'une culture, d'un imaginaire, de choses qui sont importantes, tout en étant pleinement Françaises et Français et dans la Nation. Le problème que nous avons, c'est quand au nom d'une religion ou d'une appartenance, on veut se séparer de la République, donc ne plus en respecter les lois et donc qu'on menace la possibilité de vivre ensemble en République à cet égard, qu'on en sort soi-même, mais qu'on menace la possibilité pour les autres de le faire.

C'est pourquoi notre ennemi est, à ce titre, le séparatisme c'est-à-dire ce phénomène que nous observons depuis des décennies qui est une volonté de quitter la République, de ne plus en respecter les règles, d'un mouvement de repli qui, en raison de croyances et d'appartenance, vise à sortir du champ républicain et ça ce n'est pas acceptable. Dans la République, on ne peut pas accepter qu'on refuse de serrer la main à une femme parce qu'elle est femme. Dans la République, on ne peut pas accepter que quelqu'un refuse d'être soigné ou éduqué par quelqu'un parce que c'est une femme. Dans la République, on ne peut pas accepter la déscolarisation pour des raisons religieuses ou de croyance. Dans la République, on ne peut pas exiger des certificats de virginité pour se marier. Dans la République, on ne doit jamais accepter que les lois de la religion puissent être supérieures aux lois de la République. C'est aussi simple que ça.

Et une fois que j'ai dit tout cela, il ne s'agit pas de stigmatiser quelque religion. Et ce que nous avons à faire n'est pas, comme je l'ai parfois entendu chez certains, un plan contre l'islam. Ce serait une faute profonde. Il y a des millions de concitoyens, françaises, français, qui croient, qui ne croient pas, des millions qui croient en l'islam et qui vivent selon les lois de la République et qui veulent vivre comme citoyens français. Ce que nous devons combattre c'est ce séparatisme que je viens d'évoquer et toutes les pratiques que je viens d'évoquer avec beaucoup de calme, avec beaucoup de détermination, avec beaucoup de respect.

Alors cette stratégie de lutte contre le séparatisme islamiste elle doit se construire autour de quatre lignes de force. La première c'est de reprendre le contrôle et de lutter contre les influences étrangères, en particulier à l'école et dans les lieux de culte. C'est ce sur quoi je veux surtout aujourd'hui m'exprimer. La deuxième, c'est de favoriser une meilleure organisation du culte musulman en France justement dans le respect de la laïcité et pour s'assurer du respect de toutes les lois de la République. Troisième ligne de force c'est de lutter avec détermination contre toutes les manifestations du séparatisme islamiste et du repli communautariste qu'il génère et qui contreviennent aux lois et règlements c'est-à-dire rentrer dans le détail de ce que je viens d'évoquer et point par point, là où la loi est ambiguë, là où des pratiques se sont développées pouvoir y répondre avec beaucoup de calme. Et la quatrième ligne de force c'est de pouvoir partout ramener la République là où elle a un peu démissionné, où elle n'a pas toujours été au rendez-vous, où des difficultés sont apparues que nous n'avons su résoudre comme il se devait. En effet, le séparatisme se nourrit de l'absence dans certains territoires d'une offre alternative dans le champ social, sportif, périscolaire, sanitaire, culturel. Et donc il nous faut avec encore plus de force accompagner, renforcer les associations, les collectivités territoriales, les services de l'Etat qui depuis tant d'années d'ailleurs agissent en ce sens ensemble pour faire plus encore en matière de sport, de culture, d'éducation, d'accompagnement des familles, d'accompagnement dans le temps périscolaire, pour l'école je vais y revenir aussi sur ce point, de s'assurer que partout dans la République on lutte pour la méritocratie, pour l'accès à la bonne éducation, et à l'emploi.

J'ai entendu ce matin ce qu'on disait, on m'a dit ici "on ne veut pas être stigmatisé" à juste titre, "on a besoin qu'on crée des emplois". Et c'est vrai que dans tous les quartiers difficiles où ces phénomènes apparaissent ont souvent des taux de chômage qui dépassent les 20 %. Beaucoup de jeunes m'ont dit "Nous on veut avoir des emplois et nous sommes aujourd'hui stigmatisés. On est discriminé. La réponse, la République, vous nous dites ce mot mais elle ne nous apporte pas les solutions qu'elle devrait nous apporter et qu'elle apporte ailleurs." C'est vrai. C'est aussi pour ça qu'on a mis en place et commencer à mettre en place - là j'y reviendrai rapidement tout à l'heure et puis dans les prochaines semaines- mais beaucoup de dispositif de lutte contre la discrimination, de mobilisation des entreprises pour les stages en 3ème, pour l'embauche, de mobilisation aussi pour financer des formations pour les jeunes en particulier dans ces quartiers pour qu'ils puissent accéder à l'emploi, d'accompagnement des associations pour qu'elles fassent encore plus dans ces quartiers. En 3 ans, les budgets n'ont cessé d'augmenter pour les associations dans les quartiers, ils continueront de se faire avec des initiatives fortes en la matière. Et donc ce 4ème axe qui est celui du retour républicain est aussi important pour donner corps à la promesse républicaine. C'est en tenant à mes yeux ces 4 lignes de force que nous pouvons avancer d'une manière crédible pour lutter contre une idéologie politique, ce séparatisme islamiste, qui en détournant une religion et au fond en manipulant beaucoup de représentations, en hystérisant aussi la société parce que le risque étant que toute la société se dise "le problème ce sont nos concitoyens musulmans" ce qui serait une énorme faute. Mais ce séparatisme islamiste est incompatible avec la liberté et l'égalité, incompatible avec l'indivisibilité de la République et la nécessaire unité de la Nation. Depuis de longs mois, un travail a été conduit par l'ensemble du gouvernement, je veux remercier les ministres qui sont aujourd'hui à mes côtés et qui jouent un rôle éminent dans cette lutte et aussi leurs collègues de l'Education nationale, les collectivités territoriales, de la santé, du travail et quelques autres qui poursuivent cet engagement. J'ai rencontré aussi beaucoup d'élus locaux, le président Jordan était avec moi il y a quelques semaines aussi à l'Elysée avec d'autres élus pour évoquer les difficultés sur le terrain. J'ai vu beaucoup d'experts et ce sont ces 4 axes qui seront déclinés. Depuis deux ans et demi, nous n'avons pas attendu de mettre ces mots et de dire les choses pour faire. Beaucoup de choses ont été faites sur chacun de ces axes. Lorsque nous

uire les choses pour faire. beaucoup de choses ont été faites sur chacun de ces axes. Lorsque nous avons investi dans l'école, dans les REP et REP+ en dédoublant les classes de CP/CE1, c'est exactement cette politique de retour de la République et avec d'ailleurs des résultats qui sont d'ores et déjà sensibles et on va continuer de les généraliser parce qu'on voit ô combien les choses sont visibles. C'est la politique que nous avons eue en matière de sport avec les associations à commencer par celles qui travaillent dans les quartiers les plus difficiles. En matière d'éducation scolaire et périscolaire avec le projet des cités éducatives qui est travaillé par le ministre depuis 2 ans et qui va conduire à annoncer 80 cités éducatives dans les prochains jours avec le ministre de l'Education nationale et secrétaire d'Etat, ce qui représente un investissement de 100 millions d'euros sur les 3 ans à venir. Il y aura sur la cité éducative, on était tout à l'heure avec sa représentante sur Mulhouse, un investissement de 400 000 euros par an pendant 3 ans qui sera fait pour justement pousser toutes les actions en ce sens. Ces 80 cités éducatives, c'est une action très concrète là aussi pour faire, c'est le retour et le réinvestissement de l'Agence nationale de rénovation urbaine avec là aussi un réinvestissement inédit depuis la première génération de l'ANRU et une accélération de nos délais. C'est tout le travail qui a été fait autour des associations avec cette augmentation de budget que j'évoquais et surtout des associations qui dans tous les domaines, en matière de jeunesse comme de sport, vont pouvoir aussi aujourd'hui accéder à de nouveaux dispositifs comme le Plan d'investissement dans les compétences parce qu'elles aident justement à former nos jeunes et à accéder à des formations qu'ils n'ont pas eu dans le cadre de l'éducation première et d'accéder aussi à des emplois. Je ne veux pas être ici trop long sur ce volet. Il y a donc eu depuis 2 ans et demi beaucoup d'initiatives lancées, d'actions concrètes, de dépenses engagées sur ce volet indispensable de retour de la République.

Mais il y a eu aussi un très gros travail qui a été fait de retour de l'autorité républicaine dans les quartiers les plus sensibles. Sur ce sujet j'entends beaucoup de bêtises, pardon de le dire aussi vertement. Il n'y a pas de carte cachée avec 150 quartiers qui seraient tenus par les services de sécurité intérieure. Les gens qui disent ça je les invite à faire une réunion de travail avec le ministre de l'intérieur pour éviter de dire tout et n'importe quoi et si je puis dire faire monter des fantasmes. Il y a des quartiers qui sont difficiles, ils sont connus par les élus. Je veux dire quand on a enclenché le travail, on a eu un travail avec des élus de terrain, ils connaissent leurs quartiers difficiles, il n'y a pas de carte cachée. Ils vivent, ils agissent avec beaucoup de force et de courage et je les en remercie. Et donc à la lumière de ce dialogue qu'il y a eu dans les premiers mois nous avons lancé 47 quartiers de reconquête républicaine et Bourtzwiller en fait partie. C'est pour ça que j'étais là ce matin entre autres, parce que depuis maintenant un peu plus de 2 ans nous avons réinvesti sur ce quartier conformément justement aux attentes. Sur ce quartier, 22 policiers supplémentaires sont arrivés successivement en juin et septembre comme d'ailleurs on a vu un mouvement d'effectifs supplémentaires dans tous les quartiers de reconquête républicaine. On a vu tout à l'heure l'importance de ces équipes de manière très précise, sous l'autorité évidemment du directeur départemental et du brigadier-chef exemplaire, et on a vu combien justement ces effectifs nouveaux permettaient de remettre de la présence sur le terrain et donc de changer la relation police-population de manière formidable, de calmer les choses, de traiter le petit judiciaire de manière beaucoup plus efficace mais aussi d'avoir des équipes qui se déploient sur le terrain de manière beaucoup plus efficace pour traquer les trafics et lutter contre les stupéfiants. Plus de moyens, plus de terrain, ces effectifs supplémentaires permettent d'assurer une plus forte présence des policiers sur la voie publique, rassurer la population. Au total, ce sont 1600 policiers et gendarmes supplémentaires qui ont été déployés dans ces quartiers de reconquête républicaine. A cette approche quantitative s'ajoute une approche encore plus fine puisqu'on a défini en leur sein 15 zones très spécifiques où on a depuis 2 ans concentré les forces c'est-à-dire au-delà des moyens de police et de gendarmerie supplémentaires on a mis en place une stratégie, on a expérimenté une stratégie de lutte contre la radicalisation et le repli communautaire. Et donc dans ces 15 quartiers dont Bourtzwiller fait partie depuis 2 ans, sans tambours ni trompettes parce qu'il fallait le faire avec tous les acteurs que je remercie qui sont ici présents, mis en place sous l'autorité d'un coordinateur qui est avec nous, le préfet Rose, qui auprès du ministre de l'intérieur suit cela, mais de manière très interministérielle depuis février 2018 on a mis en place dans ces 15 zones une action très déterminée, c'est-à-dire, donc, sous l'autorité à chaque fois des préfets et des procureurs de la République, pour lutter contre les

mouvances diffusant des discours de haine, on a mis en place une action en matière d'éducation, de sport, de culture, de lutte contre l'économie souterraine, de mesure d'entrave, une série de mesures extrêmement précises et concrètes et un travail interministériel qui jusqu'alors n'existait pas à ce niveau d'intensité. Qu'est-ce que ça veut dire ? On a mis les services financiers de l'Etat avec les services éducatifs, avec la justice, avec, en respectant à chaque fois les règles et évidemment la déontologie de chacune de ces professions mais pour mettre beaucoup plus de pression dans ces 15 quartiers plus en difficulté, les plus sensibles pour justement avoir des résultats. Et les résultats sont là. Ici Mulhouse, nous avons pu procéder à la fermeture de 7 débits de boissons contrôlés, 20 établissements sportifs ou culturels et donc à chaque fois, redresser les pratiques, corriger, prendre les mesures indispensables, contrôler 7 écoles hors contrat et 2 établissements pour mineurs. Pour lutter contre l'économie souterraine, 43 contrôles ont par ailleurs été diligentés par le Comité départemental anti-fraude et par la CAF. Les services de l'Éducation nationale ont quant à eux effectué des contrôles pour 250 enfants instruits à domicile, 13 situations ayant fait l'objet d'un signalement au procureur de la République. Et donc pour lutter très concrètement contre des cas de dérives que j'évoquais tout à l'heure. Depuis septembre dernier, c'est aussi une vingtaine d'interpellations, des condamnations qui ont été effectuées grâce à ces moyens supplémentaires déployés sur le quartier de Bourtzwiller principalement dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants et de la criminalité organisée. Et donc, vous voyez que cette pression a eu un impact avec de véritables résultats. Cette stratégie globale serait méthodique et a porté ses fruits où les faits de violence urbaine sont passés de 90 à moins de 20 sur Mulhouse. Donc, les choses vont d'ailleurs beaucoup mieux dans le quartier. Les habitants le disent. Je crois que madame le maire le confirme, ce qui montre que ça a des résultats quand on appuie au bon endroit, et quand on se met à agir avec cette intensité, cette organisation entre les services de la République et ce qui d'ailleurs est permis grâce à des échanges permanents avec la population qui veut le calme et qui aspire au calme et qui parce qu'il y a une présence policière permanente au milieu du quartier coopère beaucoup mieux. Au total, si l'on prend l'ensemble de ces 15 territoires concernés par cette expérimentation menée depuis 2 ans, ce sont donc en 2 ans, 152 débits de boisson, 15 lieux de culte, 12 établissements culturels et sportifs, 4 écoles qui ont été fermés. 652 contrôles anti-fraude effectués, 34 mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance qui ont été prises. Et donc, ceci vous montre une chose, d'une part le Gouvernement comme moi-même, on parle peu, mais on agit. C'est mieux et c'est mieux dans ce sens. Ensuite, cette expérimentation, elle montre son efficacité dans 15 quartiers et les chiffres que je viens vous dire de vous donner là, c'est la preuve qu'il y avait un besoin et que quand on change de méthode, on a de vrais résultats. Et là, je veux remercier vraiment l'ensemble des préfets, procureurs des forces de l'ordre, les élus locaux, les services de renseignement, l'ensemble des services de l'Etat qui ont été mobilisés et aussi les associations qui ont fait un travail remarquable. Cette méthode, c'est celle que depuis le début d'année, nous avons généralisé sur la base de la circulaire de novembre 2019 du ministre de l'Intérieur pour lutter justement contre l'islamisme radical. Et donc nous sommes en train de déployer exactement cette méthode qui a porté ses fruits sur l'ensemble du territoire, ce qui veut dire qu'on va continuer à intensifier non seulement les moyens qu'on met en différenciant selon les quartiers, les besoins, mais aussi qu'on va maintenant systématiser ce travail interministériel avec les élus, ces coopérations et cette pression que nous mettons sur les quartiers qui sont tous aujourd'hui dans cette situation de difficulté. Voilà pour ce qui a été fait depuis un peu plus de 2 ans, les décisions qui ont été prises sur cette base et je crois pouvoir le dire, la force de ces résultats et de ceux, je l'espère, qui vont suivre.

Il y a ensuite, dans les décisions que nous avons à venir, le sujet des influences extérieures et des dérives qu'on observe dans beaucoup de quartiers en raison de ces influences extérieures. Et là-dessus, je voulais aujourd'hui être clair, parce que nous avons mené un travail en profondeur et nous allons donc procéder à plusieurs décisions extrêmement structurantes au vu des défis, des difficultés que nous avons vu émerger. Un vecteur important du séparatisme - et là-dessus, l'ensemble des élus, des associations, des professionnels, c'était d'ailleurs très bien dit encore par l'inspectrice d'Académie - qu'on peut observer, c'est au sein de l'école ou du périscolaire le problème des enseignements en langues et cultures d'origine étrangère. Il est important que les Françaises et Français, dont les parents ou les grands-parents sont venus dans notre pays, puissent préserver ce qui est une force pour la

ou les grands-parents sont venus dans notre pays, puissent préserver ce qui est une force pour la République, la connaissance de leur culture, des langues de leur famille et la possibilité d'ajouter à la République la culture qui est la leur. Et là-dessus, il faut être très clair c'est une chance pour nous tous et toutes et qu'on puisse apprendre l'arabe, l'espagnol, l'italien, le turc, le russe ou d'autres langues au sein de la République de manière beaucoup plus simple parce que sa famille le parle, parce que ses origines sont là est une chose très importante. Simplement, et beaucoup de nos concitoyens l'ignorent depuis 1977, il est possible de suivre dans l'école de notre République des cours facultatifs en langue étrangère qui sont dispensés à partir du CM1 par des enseignants désignés par les gouvernements d'autres pays. Ça concerne 9 pays, on a 9 pays qui peuvent désigner ces enseignants. Et on a 80 000 élèves qui suivent ces enseignants. C'est ce qu'on appelle les fameuses Elco. Ces enseignements en langues et cultures d'origine étrangère. Le problème que nous avons aujourd'hui avec ce dispositif, je vais être très clair avec vous, c'est que nous avons de plus en plus d'enseignants qui ne parlent pas le français et qui ne le parlent pas du tout, que nous avons de plus en plus d'enseignants sur lequel l'Éducation nationale n'a aucun regard. Et je vous le dis en responsabilité comme Président de la République, je ne suis pas à l'aise d'avoir dans l'école de la République des femmes et des hommes qui peuvent enseigner sans que l'Éducation nationale ne puisse exercer le moindre contrôle. Et nous n'avons pas non plus le contrôle sur les programmes qu'il enseigne. Ce qui est un problème. Il ne s'agit pas de dire que l'on doit tout contrôler, mais il y a un minimum. On ne peut pas enseigner des choses qui ne sont manifestement pas compatibles ou avec les lois de la République ou avec l'histoire telle que nous la voyons. Les négociations étaient conduites depuis plusieurs mois sur ce sujet. Quand je vous dis on a 80 000 élèves parents qui sont exposés, ça n'est pas marginal. Vous en voyez l'importance et vous en voyez l'importance à travers le temps depuis 1977. On en parle très peu. Beaucoup de gens qui hystérisent ce débat feraient mieux de s'attacher à cela. Cela suppose, il est vrai, un peu le sens du détail. Les négociations étaient menées avec beaucoup de soin par les ministres de l'Éducation nationale et des Affaires étrangères depuis plusieurs mois avec la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, la Turquie pour y mettre fin. Et ici, par exemple, dans le département du Haut-Rhin, on a plus de 2 000 élèves, par exemple, qui sont concernés par l'enseignement du Turc sur 14 000 au niveau national pour cette seule langue et qui est assurée ici par des professeurs originaires de Turquie désignés par le Gouvernement d'Ankara, sur lesquels nous n'avons aucun regard. Et donc, compte tenu de toutes les difficultés que j'évoquais, je pense aujourd'hui indispensable que toutes les personnes qui enseignent ces langues et ces cultures d'origine étrangère puissent faire l'objet aujourd'hui d'un contrôle, que nous nous assurons qu'elles parlent et qu'elles maîtrisent le français, qu'elles respectent elles même les lois de la République et que nous regardions le contenu de ce qu'elles enseignent. Pour cela, il y a une possibilité simple, c'est d'aller vers un autre système, celui des enseignements internationaux en langues étrangères. Il existe, il est prévu par notre loi, c'est ce qu'on appelle parfois les EILE. Et donc, nous avons proposé à l'ensemble de ces 9 pays avec lesquels nous avons des enseignements en langues et cultures d'origine étrangère, de transformer le dispositif Elco en EILE. Nous avons réussi avec tous ces pays, sauf la Turquie à ce stade, je ne désespère pas, mais en tout cas, ce que je peux vous dire avec beaucoup de clarté et de force aujourd'hui, c'est qu'à partir de la rentrée de septembre 2020, les enseignements en langues et cultures d'origine étrangère seront partout supprimés sur le sol de la République. Il n'y en aura plus. Et donc partout où nous avons conclu d'autres accords, ce qui a été fait pour tous les autres pays, nous ouvrirons et nous financerons des postes pour ces enseignants internationaux en langues étrangères, mais qui seront des enseignants, premièrement, dont nous serons sûrs qu'ils maîtrisent le français, deuxièmement, qu'ils feront l'objet d'un contrôle par le ministère de l'Éducation nationale et, troisièmement, pour lesquels les programmes enseignés feront aussi l'objet d'un contrôle. C'est indispensable pour nos enfants dans la République. Si aucune solution n'est trouvée avec la Turquie et qu'elle refuse ce dispositif, nous mettrons fin à toute enseignement obligatoire, et donc nous construirons, avec l'ensemble de nos concitoyens, des associations concernées, des alternatives pour bâtir une offre périscolaire renouvelée, trouver des enseignants en langue et culture turque, Française et Français, maîtrisant notre langue, et nous assurerons précisément ces enseignements nous-mêmes parce qu'il est important que toutes les Françaises et tous les Français d'origine turque puissent continuer aussi d'avoir ces enseignements, de continuer à maîtriser une langue étrangère qui est parfois celle de leur famille, de la même manière quand ils sont binationaux, ce qui arrive aussi pour

une partie d'entre eux, mais qu'ils le fassent dans un cadre qui soit pleinement républicain.

Il y a ensuite, quand on parle des ingérences, des déstabilisations, le problème justement des lieux de culte et de celles et ceux qui prêche au nom d'une religion. C'est un problème qu'on connaît qui fait l'objet de beaucoup de polémiques dans beaucoup de villes, et qui parfois, évidemment, donne lieu, je le sais, à beaucoup de tensions. Je sais toutes les difficultés qu'il y a eu, par exemple, autour de la construction de la mosquée An-Nour, à quelques kilomètres d'ici. En la matière, ce projet qui est vieux de plus de 10 ans maintenant a été achevé en ce qui concerne la salle de culte, qui est ouverte depuis mai 2019, mais pour le reste du complexe, qui est un projet qui comporte une école coranique, des locaux destinés à du soutien scolaire, une piscine, des commerces, des espaces de bien-être, le tout sur plus de 4 600 mètres carrés, on voit la difficulté, si je puis dire ainsi, le malaise qu'on peut avoir dans la République quand on voit de tels projets dont on ne connaît pas toutes les sources de financement de manière claire et l'exacte finalité. Là aussi, tous ces lieux doivent respecter les codes et les lois de la République. Qu'on y enseigne du fait religieux est une chose qui est tout à fait normale, mais qu'il y ait une piscine, qu'il y ait tel ou tel lieux dans lesquels nos jeunes vont, suppose qu'on soit sûrs que l'école de la République y soit tenue, mais aussi qu'on ait une grande clarté sur les financements. Ce sont des doutes d'ailleurs en matière de financement qui ont donné lieu à une intervention des services de l'État et à des contrôles qui sont aujourd'hui en cours, à des discussions qui sont aussi en cours avec les associations gestionnaires. Il faut bien séparer les choses. Il est important que, lorsqu'il y a un besoin de lieu de culte, les lieux de culte puissent être bâtis quelle que soit leur religion pour que nos concitoyens puissent pratiquer leur foi, quelle qu'elle soit, dans de bonnes conditions. Il est important aussi que nous fassions partout respecter la séparation de l'Église et de l'État, et l'État n'a pas à s'immiscer dans le financement. Par contre, l'État a à s'assurer que par le truchement du financement et ce qui est fait à ce titre, on ne sorte pas des lois de la République. C'est pourquoi la stratégie qui sera finalisée dans les prochaines semaines et dont une partie se traduira par une loi, tout ce que je viens de vous dire ne dépend pas forcément des lois, ce qu'on va faire sur les enseignants, il n'y a pas besoin de loi, c'est une décision, ce sont des accords bilatéraux. Il y aura aussi un véhicule législatif, donc une loi. C'est pourquoi de mesures fortes seront prises pour mieux contrôler les financements étrangers des lieux de culte, pour garantir leur pleine transparence. Nous avons besoin de transparence sur les origines et les finalités. Il ne faut pas dire qu'il faut tout interdire dans toutes les circonstances. On a besoin de savoir d'où vient l'argent, qui le touche, pour quoi faire. Ça, il faut s'en assurer. Aujourd'hui, nous ne faisons pas bien parce que les lois ne nous donnent pas la possibilité de tout faire. Ensuite, une fois qu'on a parlé des murs et de ces grands projets, il y a le sujet de qui prêche, qui porte la religion. Là-dessus aussi, la séparation entre l'Église et l'État a fait que l'État n'a pas un contrôle des prédicateurs, de toute personne qui prêche dans notre République, sur notre sol. Par contre, il est important que nous puissions être sûrs, là aussi, que celles et ceux qui, au nom d'une religion, apportent une parole de foi, peuvent parfois organiser une partie de la vie, qu'elle soit de famille ou associative, respectent pleinement les lois de la République. L'une des difficultés que nous avons en la matière, c'est que nous avons hérité d'un système qu'on appelle souvent l'islam consulaire, c'est à dire que nous importons de manière régulière, chaque année, des imams et des psalmodieurs, des imams qu'on appelle détachés, des psalmodieurs qui sont nommés, désignés, formés par d'autres gouvernements. Nous avons cette relation principalement avec trois pays, l'Algérie, le Maroc et la Turquie, qui nous envoient ces personnes qui vont officier. Aujourd'hui, vous en conviendrez avec moi, c'est un problème puisque nous rencontrons exactement les mêmes difficultés avec des gens qui, parfois, ne maîtrisent pas bien notre langue ou pas du tout, et avec des dérives que nous avons pu observer. Le dialogue qui a été conduit sur ce sujet avec l'Algérie et le Maroc a été exemplaire, et je veux vraiment ici en remercier les deux dirigeants. Nous allons progressivement sortir de ce dispositif. Aujourd'hui on a, je le disais, 300 imams détachés qui sont envoyés en France chaque année. Ceux qui sont arrivés en 2020 seront la dernière génération avec ce volume, et nous allons progressivement sortir, c'est à dire ne plus en faire venir de nouveaux et laisser la période de présence des derniers imams détachés se poursuivre jusqu'à son terme, avec là aussi un dialogue, une amélioration des conditions. En parallèle de ça, ce que nous devons faire et ce que nous allons faire,

c'est, je vais y revenir dans un instant, former des imams en France pour qu'ils puissent maîtriser la langue et les lois de la République. Nous allons ainsi progressivement mettre fin au système des imams détachés, et là aussi, de manière progressive, aux psalmodieurs qui sont accueillis spécifiquement chaque année lors du ramadan. Il y en a environ 300. Cette sortie de ce qu'on appelle l'islam consulaire est, elle aussi, extrêmement importante pour pouvoir réduire ces influences étrangères et, là aussi, permettre de s'assurer que chacune et chacun respecte pleinement les lois de la République dans un cadre qui est connu de tous. Pour ce faire et pour répondre à ce défi, il faut évidemment, comme je le disais, que nous ayons des imams qui soient formés en France, respectueux des lois de la République et une structuration, ce qu'on appelle l'imamat, parce que l'une des grandes difficultés que nous avons, c'est dans beaucoup de quartiers avec des prédicateurs qui n'ont aucune formation, qui ne viennent pas d'Algérie, du Maroc ou de la Turquie, qui sont parfois autoproclamés et qui, bien souvent d'ailleurs, au nom de dérive de l'islam souvent dans la mouvance salafiste ou frériste sont aussi aujourd'hui des gens qui prêche contre la République. C'est pourquoi le ministre de l'Intérieur a demandé la semaine dernière au Conseil français du culte musulman de prendre ses responsabilités et de formuler des propositions rapides et claires pour assurer l'exercice en France d'un islam dont toutes les pratiques doivent se conformer aux lois de la République. Cela fait maintenant plus de deux ans que nous avons ce dialogue avec le Conseil français du culte musulman. C'est un dialogue qui s'est structuré. Il y a eu un très gros travail qui a été mené sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, qui est aussi ministre de Cultes, avec les préfets pour faire émerger des représentants aux niveaux départementaux, un travail qui s'est fait aussi avec le Conseil français au niveau national, lequel a procédé à ses dernières élections récemment. Il fallait donc attendre que toutes les instances soient là. Je veux croire que ce chemin est possible. En tout cas, nous attendons pour la fin du mois de mars des propositions concrètes en la matière, pour une raison très simple, parce qu'en raison de la loi de 1905 et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'État français ne peut pas former, contrôler, désigner des imams sur le territoire de la République. Mais nous pouvons, dans le dialogue avec le CFCM, demander à celui-ci de s'organiser, de former et de certifier celles et ceux qui prêche au nom de l'islam en France. C'est ce qui permettra, à ce moment-là, d'avoir une police des cultes plus efficace et de traquer les dérives que nous constatons aujourd'hui, mais face auxquelles nous sommes démunis parce qu'il n'y a pas de véritable structuration de cette religion en France, et en particulier de sa partie la plus culturelle. C'est tout ce travail qui, depuis des mois, est conduit par le ministre, que je remercie, et qui sera parachevé dans les prochaines semaines. Nous tirerons les conséquences de ce travail que nous avons demandé au Conseil français du culte musulman dès les premiers jours d'avril. Des mosquées financées de manière transparente, avec des imams formés en France et respectueux des principes et des valeurs républicaines, c'est ainsi que nous créerons les conditions pour que les musulmans de France puissent pratiquer leur culte librement, affranchis des ingérences extérieures. C'est une étape absolument essentielle, là aussi, pour préserver, conforter l'indivisibilité de la République.

Vous me permettrez, pour conclure, de saluer toutes les personnes, tous les engagés avec lesquels j'ai pu dialoguer tout à l'heure dans le gymnase, élus, présidentes et présidents d'associations, de collectivités, d'organismes publics, de services de l'Etat pour leur travail, leur engagement, leur présence. Beaucoup d'ailleurs d'entre eux sont des bénévoles de la République et des vrais combattants de ses valeurs et je veux ici saluer solennellement tous ces acteurs et les assurer du soutien entier de la Nation. Je ne viens là que de donner des premières décisions très concrètes et précises sur la base d'une philosophie que je voulais aussi claire face à beaucoup d'amalgames, de confusions. Notre pays a à faire face à un défi qui n'est pas d'hier mais que nous avons trop longtemps refusé d'aborder dans toute sa complétude et peut-être aussi que nous avons voulu aborder simplement en stigmatisant ou en pointant la face la plus simple du problème, la partie émergée, ce qui rassurait une partie de la France parce qu'il en humiliait une autre. Nous sommes toutes et tous français dans cette salle et nous avons tous et toutes envie de réussir et de réussir avec notre pays et donc ces fractures que j'évoquais tout à l'heure, nous devons les résorber autour de ces quatre lignes de force que j'évoquais. Mais les résorber avec beaucoup de force et d'engagement, en remettant l'autorité de l'Etat là où elle doit être, en remettant ses principes et le contrôle de ces principes là ils doivent revenir en changeant les lois de la République quand elles doivent être changées mais en engageant aussi nos moyens, notre action là où la République doit revenir avec plus de force. A l'issue de notre échange tout à l'heure. la ministre

des Sports, qui a grandi dans cette ville, a eu une belle phrase. Elle a dit : "On ne naît pas citoyen français, on le devient". C'est vrai et c'est parfois difficile de le devenir quand la République n'a pas toujours donné des preuves d'amour. C'est parfois difficile de le devenir quand les parents ne croient plus toujours à la République et ça peut être plus difficile de le devenir quand on vient de loin ou qu'on a des origines qui font qu'on ne parle pas la langue de la République tout de suite ou qu'on peut être un peu mis à l'écart et quand on a le sentiment que la République, ce sont des morsures ou des humiliations. La République, c'est la liberté, l'égalité et la fraternité. C'est un ordre, un ordre public, pas celui d'un clan, pas celui d'un parti. Ce sont des règles, je le disais tout à l'heure des devoirs et aussi des droits. Et donc ce que nous avons à faire, c'est d'apprendre ou de réapprendre, en effet à tous nos concitoyens à devenir pleinement citoyennes et citoyens, avec beaucoup d'humilité, parfois beaucoup de fermeté pour celles et ceux qui le méritent et beaucoup de patience, beaucoup de patience et de fraternité. Je pense qu'on peut être fraternellement autoritaire dans notre pays. Je ne crois pas au discours qui stigmatise, qui se cabre en disant ici, ça va mal. Il faut leur apprendre à être Français. Tout le monde a envie d'être pleinement Français. Je sais et de là où je suis, je vais vous dire tout le travail qui a été conduit depuis deux ans et demi, tout le travail qui est mené sur le terrain par l'ensemble de celles et ceux qui portent la voix du Gouvernement et je les en remercie partout, les bénévoles de la République, qui continuera. J'ai ici simplement exposé quelques premières décisions, quelques premiers actes, mais ce pacte républicain, c'est celui que nous avons bâti il y a plusieurs siècles. C'est celui aussi que nous devons reconstruire avec force avec engagement, notre engagement à tous et je ne céderai rien, rien dans cette bataille. Vive la République et vive la France ! Mais surtout, je vais répondre à vos questions.

Il y a des journalistes, il y a des élus, il y a des citoyens. Je suis prêt à prendre les questions de tout le monde, s'il y en a. Mais je ne prendrai que les questions sur ce sujet.